

# Commune de Nellery

Extrait du plan de détail n° 2 de l'Atlas des chemins vicinaux.

Échelle: 1 à 2500



## Légende.

Il s'agit de redresser et d'élargir une partie du chemin n° 2 en faisant une emprise teintée en rose d'une contenance de 1 ares 08 centiares dans la parcelle cadastrée n° 24<sup>f</sup> section B appartenant à la commune de Nellery.

Tu et certifié exact par le conseil communal de Nellery en séance du 2 janvier 1906

Le Secrétaire,  
E. Jordan

Le Bourgmestre,

Hincant

PAR ORDONNANCE,  
LE GÉNÉRAL PROVINCIAL,

LE PRÉFET,

LA DÉPUTATION,

UN POUR ÊTRE ANNEXÉ A SON ORDONNANCE  
DE CE JOUR N° 19924 R. S. T. 1007  
BRUXELLES, LE 12 Mai 1906

*[Handwritten signature]*

*[Handwritten signature]*

## LA DÉPUTATION PERMANENTE DU CONSEIL PROVINCIAL,

Vu la délibération du Conseil communal de Mellery  
 en date du 2 janvier 1906 ayant pour objet L'élargissement  
partiel du chemin 2;

ainsi que les pièces constatant la régularité de l'instruction à laquelle la proposition a été soumise;

Statuant conformément à l'article 2 de la loi du 20 mai 1863 et à l'article 76<sup>bis</sup> de la loi communale;

## ARRÊTE:

La modification à la voirie vicinale qui fait l'objet de la délibération susmentionnée est  
 autorisée aux conditions énoncées dans cette délibération et suivant les indications du plan y annexé.

Le terrain dont l'emprise est nécessaire à l'exécution de ce plan pourra être acquis au prix indiqué dans la dite délibération  
~~à la commune.~~

~~Le terrain appartenant au domaine de la voirie et qui deviendra libre par suite de la réalisation du projet pourra être vendu au prix également indiqué dans la même délibération et il y aura lieu de se conformer à ce sujet aux dispositions de l'article 29 de la loi du 40 avril 1844.~~

Bruxelles, le 2 Mai 1906.

Présents: MM. Bew, Président; WILLAME, JANSSEN, LACOURT, RICHARD, JULES JANSON et RAEYMAECKERS, Membres; DESGAINS, Greffier provincial.

Par ordonnance:  
 Le Greffier provincial,  
 (Signé) DESGAINS.

Le Président,  
*(Signature)* E. Bew

Pour expédition conforme:  
 Le Greffier provincial,  
*(Signature)* Desgains.